

N°130
M A I
2018

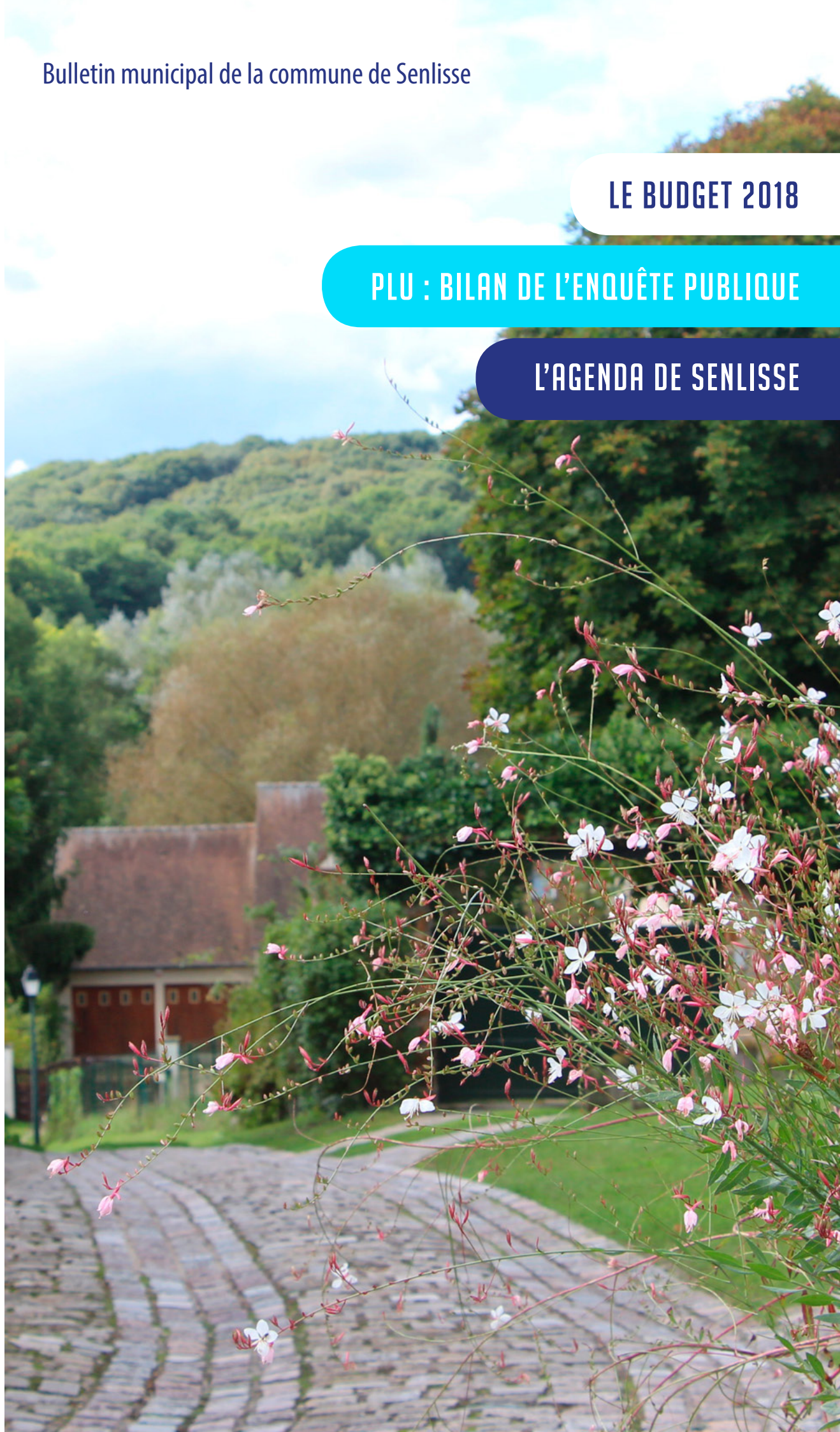
Bulletin municipal de la commune de Senlisse

LE BUDGET 2018

PLU : BILAN DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'AGENDA DE SENLISSE

Senlisse
de
la



INFOS MAIRIE

13 rue de Cernay - 78720 SENLISSE
Tél. : 01 30 52 50 71 / 09 62 31 33 50
Fax : 01 30 47 50 96
✉ : mairie.senlisse@wanadoo.fr

Ouverture au public : mercredi 16 h - 18 h
et samedi 10 h - 12 h

Permanence des élus : samedi 10 h - 12 h

www.senlisse.fr

Cartes d'identité, passeports

Rendez-vous dans un guichet équipé pour recevoir les demandes www.service-public.fr. Mairies les plus proches : Saint-Rémy-lès-Chevreuse, Le Mesnil Saint-Denis, Maurepas, Rambouillet. Vous pouvez préparer la démarche en effectuant une pré-demande en ligne sur : <https://ants.gouv.fr/>

Le chèque Énergie

Pour les ménages aux revenus modestes : depuis le 1^{er} janvier 2018, le chèque énergie a remplacé les tarifs sociaux de gaz et d'électricité mais c'est seulement depuis le 26 mars que les premiers foyers bénéficiaires peuvent le recevoir. Consultez le calendrier sur : www.chequenergie.gouv.fr

Trésorerie

Nouvelle adresse : Trésorerie de Chevreuse - En résidence à la trésorerie de Maurepas collectivités locales - 5 allée du Bourbonnais 78310 Maurepas - Tél. inchangé : 01.30.16.47.70

Yvelines Étudiants Seniors

Vous recherchez un job d'été rémunéré et solidaire ? Rendez visite à des personnes âgées isolées pendant l'été. Inscription sur : www.yvelines.fr/yes ou 0 801 801 100 (numéro vert).

Déclaration de revenus 2018

Le service de déclaration en ligne sur impots.gouv.fr est ouvert à compter du 11 avril. Les habitants des Yvelines peuvent déclarer en ligne jusqu'au mardi 5 juin à minuit. Les déclarations papier ont été envoyées à compter du mercredi 4 avril. La date limite de dépôt des déclarations papier est fixée au jeudi 17 mai à minuit.

Covoiturage gratuit en Ile de France

En prévision des prochaines perturbations dans les transports en commun, Ile-de-France Mobilités maintient la gratuité du covoiturage pendant les jours de grève : www.iledefrance-mobilités.fr

La Feuille de Senlisse N° 130 | MAI 2018

Bulletin municipal de Senlisse - ISSN2608-2950
Directeur de la publication : C. Benmussa
Coordination : C. Paronneau
Rédaction : la Commission Communication
Photos : V. Linarès, L. Bounatirou, C. Paronneau
Conception graphique : effet-immédiat.com



Conseils municipaux - principales délibérations

Conseil municipal du 29 mars 2018

- Attribution de l'indemnité de conseil au receveur municipal.
- Finances : approbation du compte administratif 2017 et du compte de gestion 2017. Affectation du résultat 2017. Vote du budget primitif (BP) 2018.
- Approbation des travaux de l'allée de l'église BP 2018, des subventions du BP 2018 aux associations, d'achat d'un véhicule électrique BP 2018.
- Fixation du taux d'imposition 2018.
- Augmentation des loyers des logements sociaux.
- Adhésions au groupement de commandes d'achat coordonné par le Syndicat d'Énergie des Yvelines « SEY78 » de gaz naturel et d'électricité.
- Autorisation d'ester en justice pour M. Christophe Gasparini, 1^{er} maire-adjoint, en l'absence du maire M. Claude Benmussa.
- Autorisation de demande de subventions au BP 2018.

Conseil municipal du 25 janvier 2018

- Désignation des délégués au SIAHVY : 2 délégués titulaires : MM. Gasparini et Bounatirou et 2 délégués suppléants : Mme Linarès et M. Pommeré.

Conseil municipal du 18 janvier 2018

- Autorisation d'engagement de dépenses d'investissement avant le budget 2018.
- Installation du nouveau régime indemnitaire, le RIFSEEP, au 1^{er} janvier 2018.
- Modification des statuts du SIVOM de la région de Chevreuse.
- Nouveaux tarifs unitaires des prestations de service public (cantine, garderie périscolaire) applicables au 1^{er} septembre 2018.
- Renouvellement de la convention pluriannuelle CEP (Conseil en Énergie Partagée) avec l'ALEC.
- Avenant à la convention Yvelines Restauration.
- Autorisation donnée au Maire de contracter des emprunts.

Arrêtés

- Arrêté 2018-08 du 12 avril 2018 : du 16 avril au 30 juin 2018, en raison des travaux d'assainissement, le **stationnement des véhicules sera interdit** pendant les heures d'ouverture du chantier de 8h à 17h rue du Moulin d'Aune, du Champ Reine, de Cernay, place de l'église et chemin de Malvoisine. De plus, la circulation des poids lourds sera déviée par les départementales RD 906 et RD 91.
- Arrêté 2018-20 du 19 avril 2018 : création de 2 arrêts de bus temporaires, le 1^{er} arrêt au croisement de la RD 91 et la RD 149 au niveau du carrefour dans le sens de circulation Vaux de Cernay direction Dampierre ; le second arrêt sur la RD 91 à l'entrée de Garnes dans le sens de circulation Dampierre vers les Vaux de Cernay du 16 avril au 30 juin 2018 pendant la période des travaux d'assainissement.

petites annonces

► **URGENT - Dame seule 75 ans recherche petit logement** type F2 sur les communes de Senlisse et Dampierre. Contact : Mme Laurence Lecoq - 06 09 62 19 77.

► **Jardinier** cherche emploi chez particuliers. Accepte les CESU. Dispose matériel. Contact : Pierre Dosch - trachycarpusfortunei@laposte.net - 06 63 72 18 31 - sérieuses références.

► Étudiante 22 ans propose ses services pour **baby-sitting, soutien scolaire, aller chercher vos enfants à l'école, courses, nourrir vos animaux de compagnie** ... disponible d'avril à fin juin 2018. Contact : Julie Cesana - 06 28 08 89 74.

► **Assistante maternelle** depuis 21 ans, j'ai 2 places disponibles à partir de mi-juillet pour des petits bouts de chou qui commencent à marcher. J'habite Les Essarts-le-Roi à 5' de la gare. Temps complet, mi-temps. Contact : Sandrine Germain - luu78@cegetel.net - 06 71 63 11 01.

EDITO



QUELLES NOUVELLES À SENLISSE ?

2
Votre mairie
Conseils Municipaux
Infos pratiques
Petites annonces

4-5
Budget 2018

6
Informations
communales

7
Activités
culturelles

8
Dates à retenir
Ça s'est passé
à Senlisse

Pendant ces 4 premiers mois de l'année, votre conseil municipal a travaillé sur de nombreux sujets :

■ le **PLU** : après l'avis positif du commissaire enquêteur, le PLU est en voie de finalisation avec la prise en compte de certaines remarques visant à l'améliorer. Nous devrions l'approuver en conseil municipal avant la fin du 1^{er} semestre. Tous les documents importants sont consultables sur le site web de la mairie.

■ l'**enfouissement des réseaux** rue du Champ Reine s'est terminé de façon satisfaisante en attendant le démarrage de la 2^{ème} tranche rue du Couvent.

■ les travaux d'**assainissement** de la 2^{ème} partie du bourg de Senlisse avaient bien débuté place de l'église et rue du Champ Reine. La partie concernant la D149 a généré des problèmes de circulation et de sécurité, compte-tenu de l'étroitesse de cette route. Nous avons donc été contraints en coordination étroite et quotidienne avec la gendarmerie, la direction des routes du département et le SIAHVY de prendre un arrêté de fermeture provisoire de cette route. Nous nous excusons pour la gêne occasionnée.

D'autre part, je vous ai adressé un courrier explicatif concernant la taxe de raccordement (PFAC). Nous organiserons une **réunion publique sur l'assainissement le 17 mai**, venez nombreux.

■ les **comptes 2017 et le budget 2018** ont été votés à la grande majorité par votre conseil après des discussions animées sur certains projets, notamment l'acquisition d'un véhicule électrique et l'aménagement de l'allée de l'église.

o le véhicule électrique sera destiné principalement à permettre à notre agent technique Gilles Huppe de transporter les déchets verts de notre commune à la déchetterie. Nous solliciterons bien entendu les subventions nécessaires afin que le coût net pour Senlisse ne dépasse pas les 5 000 €. En ce qui concerne les déchets verts, nous allons d'ailleurs retenir l'expérience de containers mis à disposition (cf article page 6).

o l'allée de l'église, contrairement à des rumeurs malveillantes, ne sera pas goudronnée, mais aménagée afin d'éviter l'engorgement des avaloirs par les sablons actuels et le ravinement du chemin. Cela permettra un accès plus aisé aux handicapés et l'acheminement des pianos et clavecins pour les concerts de notre belle église Saint Denis.

■ Enfin les **nids de poule** qui jalonnaient la commune suite à un hiver rigoureux ont été rebouchés.

■ la **CCHVC** semble repartie du bon pied après l'élection de la nouvelle équipe municipale de Saint-Rémy-lès-Chevreuse. Une gouvernance plus ramassée et plus efficace avec 4 vice-présidences et commissions a été mise en place. Les sujets traités par ces commissions avec un représentant de Senlisse sont le développement économique et le tourisme, le très haut débit, le numérique, la vidéo protection, la mobilité, les transports, les liaisons douces, la mutualisation et la coopération intercommunautaire.

Pour conclure, je vous rappelle que l'équipe municipale reste à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et interrogations lors des conseils municipaux ou sur rendez-vous.

Je compte aussi sur votre participation active et citoyenne aux commémorations de la victoire sur la barbarie nazie le 8 mai 1945. Une cérémonie se tiendra à 11 h au monument aux morts et sera suivie d'un pot en mairie où nous pourrons échanger ensemble de façon amicale.

Bien à vous,

Votre maire, Claude Benmussa



à la une

COMPTE 2017

- L'exercice 2017 présente un bénéfice de + 75 000 euros en fonctionnement. Ce bénéfice tient compte de dépenses décalées sur 2018 pour 30 000 euros, de recettes décalées sur 2018 pour + 15 000 euros et de recettes exceptionnelles non récurrentes pour 32 000 euros.
- Le bénéfice corrigé s'établit donc à environ + 28 000 euros reflétant une bonne maîtrise de nos dépenses de fonctionnement.
- L'excédent cumulé de fonctionnement au 31 décembre 2017 s'élève à plus de 91 000 euros. Cet excédent permet de financer le déficit d'investissement

BUDGET 2018 : LE CONTEXTE

Lors du Budget 2017 et compte-tenu de la pression fiscale importante subie par tous, principalement liée à la très forte augmentation des taxes décidées par le département, notre Conseil municipal avait voté la non-augmentation des taux des taxes communales.

En 2018, le contexte est tout autre :

- Nos besoins de financement liés à l'assainissement du bourg de Senlisse vont impacter notre budget pour près de 90 000 euros, avec en perspective un besoin complémentaire de financement de 110 000 euros pour la 2^{ème} tranche de Senlisse. Soit au total près de 200 000 euros.
- Nos dotations reçues de l'État continueront à décroître légèrement malgré l'annonce d'une stabilisation.
- La recherche de subventions pour financer les investissements de nos communes rurales devient de plus en plus difficile.

de l'année 2017 consécutif à des retards de subventions pour 81 000 euros et une partie des investissements prévus pour 2018 pour le solde de cet excédent.

- Les dépenses d'investissements 2017 s'établissent à 164 000 euros avec principalement 130 000 euros consacrés à l'enfouissement des réseaux et 20 000 euros de dépenses pour le PLU.
- Les recettes d'investissements 2017 sont de 83 000 euros constituées essentiellement de report de bénéfices antérieurs de fonctionnement pour 58 000 euros, de subventions pour 7 000 euros et des taxes (récupération de TVA et taxe d'aménagements) pour 18 000 euros.

C'est dans ce contexte que notre Conseil a majoritairement décidé d'augmenter légèrement les taux des taxes communales (taxe foncière, taxe d'habitation...) de 2 %.

Cette augmentation procurera en 2018 une recette complémentaire pour notre commune de + 16 000 euros.

Cependant il convient de rappeler que 33 % de nos administrés (contre 80 % au niveau national) devraient bénéficier d'une diminution de leur taxe d'habitation de 1/3 en 2018, de 2/3 en 2019 et de 100 % en 2020.

D'autre part, il faut souligner que nos taux de taxes resteront malgré cette augmentation bien en deçà des taux des communes voisines comparables.

LE BUDGET

par Claude BENMUSSA, Maire de Senlisse

Le Budget de fonctionnement 2018 s'inscrit dans la continuité des exercices précédents. Il reste consacré principalement aux frais de **personnel communal**, ainsi qu'à l'**école** qui demeure une des priorités de notre mairie, et aux dépenses d'entretien de notre commune comme **la voirie et les espaces verts**. Il convient de noter des dépenses pour remettre en ordre nos **archives communales** vieilles de plus de 30 ans.

Le Budget d'investissement 2018 s'élève à 323 000 euros. Ces dépenses sont marquées par la quote-part des travaux d'assainissement à notre charge pour près de 90 000 euros, ainsi que les dépenses suivantes :

- ☑ l'**église** pour un total de 44 000 euros : réfection des voûtes intérieures, réparation du toit, mise en conformité du bâtiment et du paratonnerre et allée de l'église
- ☑ l'**enfouissement des réseaux** pour 43 000 euros avec la fin de la rue du Champ Reine et la rue du Couvent
- ☑ les **jeux d'enfants du terrain de sport** pour 15 000 euros
- ☑ les frais d'architecte pour l'aménagement et la fermeture du **préau de l'école** pour 10 000 euros
- ☑ l'**école** avec la mise en conformité électrique, la rénovation des toilettes et 4 ordinateurs pour un total de 17 000 euros
- ☑ un **véhicule utilitaire** électrique pour 15 000 euros
- ☑ l'aménagement de la **voirie** pour un total de 63 000 euros : ralentisseurs, trottoirs, places de stationnement et une place handicapés, panneaux de circulation et de signalisation, sécurisation du terrain de sport

UN BUDGET 2018 FORTEMENT IMPACTÉ PAR LES DÉPENSES D'ASSAINISSEMENT DU BOURG DE SENLISSE

BUDGET 2018 : FONCTIONNEMENT

BUDGET 2018 : INVESTISSEMENT

- ☑ le solde des dépenses du **PLU** pour 10 000 euros
- ☑ la finalisation du **site web** de la mairie pour 2 000 euros.

Les investissements seront financés par des subventions pour 163 000 euros, par des recettes de taxes pour 16 000 euros et 91 000 euros de bénéfice de fonctionnement reporté.

Afin d'équilibrer le budget 2018, un emprunt de 50 000 euros à taux fixe sur 20/25 ans a été prévu pour financer en partie l'assainissement.

Notre trésorerie fin mars 2018 était positive d'environ 100 000 euros.

Notre dette fin 2018 devrait s'établir à 100 000 euros (en incluant le nouvel emprunt de 50 000 euros), soit 193 euros par habitant.

Claude BENMUSSA



RENCONTRES

AVEC LES SENLISSOIS

Par Véronique Linarès,
conseillère municipale, chargée
des relations avec les habitants

Dès le mois de mai, de nouvelles équipes que nous vous présenterons, seront chargées des relations avec les habitants et les visites s'étaleront sur tout le printemps/été.

L'accueil que nous recevons est plutôt bienveillant (donc se prolonge...). Nous sommes avant tout à l'écoute de ce qui pourrait être amélioré : accueil, informations, problèmes de déchets verts ou de poubelles, travaux à réaliser dans le village, relations entre les habitants, solitude de certains... Un point positif pour presque tous : l'école.

Pour faciliter notre démarche, vous pouvez prendre contact avec nous pour fixer un RDV par l'intermédiaire de la mairie : [mairie.senlisse@wanadoo.fr](mailto:senlisse@wanadoo.fr) en précisant « Rencontres avec les Senlissais ». Mais nous continuons aussi sans rendez-vous en porte à porte.

À bientôt
et merci pour votre accueil !

CONTAINERS POUR DÉCHETS VERTS

Par Véronique Linarès et
Denis Pierre, conseillers
municipaux délégués au SICTOM*

Comme nous le disions dans la précédente Feuille de Senlisse et à la demande de nombreux habitants, nous avons étudié avec le SICTOM l'installation de containers pour déchets verts.

Vu le peu d'emplacements disponibles dans la commune, 2 projets seulement sont retenus : l'un en haut du parking du cimetière, l'autre au fond du parking en haut de la rue de la Châtaigneraie. Ce sera un test car nous avons le souci de protéger leur voisinage : nous nous engageons à les retirer s'ils entraînent des nuisances (dépôts sauvages, mauvais entretien, etc...).

L'installation pourrait être réalisée au mois de juin en fonction de la fin des travaux d'assainissement.

PLU

Par Christophe Gasparini, 1^{er} adjoint en charge de l'urbanisme,
des travaux et de l'assainissement

Le 27 octobre 2017, M. le Maire de Senlisse a arrêté qu'il serait procédé à une enquête publique sur les dispositions du Plan Local d'Urbanisme (PLU) en cours d'élaboration de la commune du 6 décembre 2017 au 6 janvier 2018.

Bilan de l'enquête publique (extrait du rapport du commissaire-enquêteur) : « Il y a eu 38 annotations avec ou sans observations sur le registre. 9 émanent de personnes venues consulter le PLU ou s'entretenir avec le commissaire-enquêteur sans porter d'observations. Il y donc eu 31 personnes qui ont fait des observations. Parmi elles, 11 ont remis 6 pages d'observations totalement identiques... ».

Les réponses de la mairie aux interrogations des Senlissais sont intégrées au rapport du commissaire-enquêteur consultable sur le site internet et en mairie.

► En conséquence, le commissaire-enquêteur a rendu le 7 février 2018 un **avis très favorable au projet de PLU de Senlisse, assorti de 2 recommandations.**

Je donne au projet de PLU de Senlisse
un avis très favorable
Assorti de 2 recommandations

Fait à Versailles le 7 février 2018

Louis ROBIN
Commissaire enquêteur

Il nous reste maintenant à modifier le projet du PLU conformément aux orientations que nous avons données dans le rapport du commissaire enquêteur. Ce projet modifié sera présenté aux personnes publiques associées (PPA) en mai 2018, puis proposé à l'approbation du conseil municipal avant l'été.

QUEL AVENIR POUR L'ERMITAGE ?

Par Lauri Bounatirou, 3^e adjoint en charge de la communication,
l'animation, la sécurité et la lutte contre les nuisances

Suite au glissement de terrain survenu début d'année 2018, le restaurant de l'Ermitage est toujours fermé. Revenons ensemble sur les dernières semaines. Janvier 2018, après une période de pluie intense, la colline s'affaisse laissant entrevoir un danger immédiat sur le restaurant l'Ermitage. Immédiatement, les pouvoirs publics sont alertés. Les services spécialisés des pompiers des Yvelines soulignent la dangerosité à la fois d'une progression de la coulée et d'une masse de grès évaluée à une dizaine de tonnes. La mairie de Senlisse décide à travers un arrêté de faire provisoirement fermer le restaurant. Depuis ce jour du 23 janvier, nous sommes mobilisés.

D'une part pour tenter de répondre à l'urgence : faire sécuriser les lieux, chercher des solutions pour aider Luc Fouquet, le gérant, dans les difficultés économiques liées à la fermeture temporaire, obtenir de l'Office National des Forêts une implication forte sur ce terrain domanial pour réaliser des travaux, déposer une demande de reconnaissance en catastrophe naturelle et la faire appuyer au plus haut niveau.

De rendez-vous en réunions, il faut bien reconnaître que le combat est rude et la machine lourde à faire bouger. Les dernières informations sont plutôt orientées dans le bon sens puisque l'ONF serait sur le point d'entamer une procédure pour lancer des travaux.

L'Ermitage rouvrira-t-il ? Oui, nous le souhaitons, la commune perdant un point d'attractivité. Le combat continue avec l'aide des élus et des habitants. *Luc Fouquet et sa famille remercient les Senlissais pour leurs marques de sympathie et leurs dons.*

Visite de la BNF

Par Christiane Pierre



Le Club de lecture de Senlisse a organisé le 14 mars dernier une **visite de la BNF François Mitterrand**, située sur le quai François Mauriac à Paris.



Tout le monde a vu ces 4 tours impressionnantes en forme de livres ouverts, situées en bord de Seine, mais qu'y a-t-il à l'intérieur ? L'une des plus grandes bibliothèques du monde, construite sur 7 ha de friches dans le grand-est de Paris. Elle fut inaugurée en 1996.

C'est l'architecte Dominique Perrault qui a été chargé de sa conception : il s'agissait de conduire le lecteur du bruit de la ville vers le silence et la sérénité. Pour cela, chaque détail a été étudié : matériaux nobles et modernes, bois rares, inox tressé, moquette couleur terre d'Afrique.

Le transport automatisé des documents est impressionnant depuis les «magasins» jusqu'aux salles de lecture (jusqu'à 22 étages).

Dans un autre espace, numérisation des ouvrages, sauvegarde, classement et conservation des ouvrages, imprimés et audiovisuels.

Quinze millions de livres et de revues, mais aussi des manuscrits, estampes, photographies, cartes et plans, partitions, monnaies, médailles, documents sonores, vidéos etc... y sont conservés. 2000 personnes travaillent sur ce site.

Des salles de lectures partout, silencieuses et chaleureuses, des expositions, une ambiance de travail. Cela donne envie de redevenir étudiant ! Et elle est ouverte à tous.

Lirenlval : carnet de voyage

Extraits du carnet de voyages de Christiane Pierre,
Senlissaise et gagnante du concours Carnet de voyages sur le thème
« Balade à croquer en Haute Vallée de Chevreuse »
au salon Lirenlval à Chevreuse le 7 avril dernier.



Souvenirs de la carrière : Le Sentier des Maréchaux

Par Jean-Pierre Cabocel, conseiller municipal en charge
du Patrimoine, de la Culture et du PNR

Dans le cadre de l'action culturelle du PNR, la commune de Senlisse s'associe au projet de **valorisation du sentier des Maréchaux** en hommage au travail des carriers.

Le projet concernera principalement le site de la carrière et mettra en valeur des compositions de grès sonores de formes diverses, créées par un artisan potier céramiste. Ces œuvres vibreront de sons figurant les ouvriers qui travaillaient dans la carrière.

Pour cette manifestation culturelle qui devrait se dérouler à l'automne, nous serions très heureux de pouvoir **rassembler temporairement tous documents illustrant le site, son activité, les carriers et leurs familles : cartes postales, lettres de carriers, photographies ...** **Que ceux qui possèdent de tels témoignages en fassent part à la mairie**, nous les contacterons afin de réaliser un document ou une exposition pour enrichir la mémoire du lieu.

APPEL À TÉMOIGNAGES



DATES À NOTER

Conseil municipal
le 3 mai à 20 h

**Concert en
l'église de Senlis**
par le **Quatuor de
violoncelles**
le 6 mai à 18 h

**Commémoration
du 8 mai 1945**
**Célébration au
monument aux morts
et apéritif à la mairie**
le 8 mai à 11 h

Les 4 jours de Bullion
du 9 au 13 mai
avec la **brocante** le 12 mai

Club de lecture
le 15 mai

Réunion assainissement
le 17 mai à 20 h

Fête des voisins
le 25 mai

**Concert en
l'église de Senlis**
par **Thierry Escaich**
organiste et compositeur
le 1^{er} juin à 20h30

Les Foulées cernaysiennes
le 3 juin

Club de lecture
le 14 juin

Fête de l'école
le 16 juin

SLSG barbecue pétanque
le 17 juin

Conseil municipal
le 19 juin à 20 h

Grand prix de Senlis
à Malvoisine
du 3 au 8 juillet

ÇA S'EST PASSÉ À SENLISSE

3 février 2018

REPAS DE L'AMITIÉ

Le traditionnel déjeuner de l'amitié a réuni 55 personnes à l'**Espace Grange à Dampierre**, en présence de Monsieur le maire Claude Benmussa qui leur a souhaité la bienvenue. Dans une ambiance sympathique et détendue, les convives ont profité de l'orchestre composé de 4 musiciens et une chanteuse, pour esquisser quelques pas de danse et se divertir... Rendez-vous l'année prochaine !



23 mars 2018

CONCERT EN L'ÉGLISE DE SENLISSE

Orgue et Flûte
Pauline Lodéon, Flûte
et Michel Robert, titulaire de l'orgue
de la cathédrale d'Autun
ont interprété des œuvres de
Bach, Mozart, Louis Vierne,
Jean Alain.
SPLENDIDE !
Venez encore plus nombreux !



7 avril 2018

La SLSG en visite au Skit

Installé au cœur du Bois du Fay au Mesnil Saint Denis, le Skit du Saint-Esprit est un lieu unique à visiter à proximité de Senlis. Construit dans la pure tradition byzantine en 1938, ce site architectural compte plusieurs cellules abritant dans le passé chacune un moine de l'église orthodoxe russe. Il constitue le plus ancien skit encore en activité. Les membres de la SLSG ont donc eu l'occasion de le découvrir en y associant une marche tranquille à travers notre campagne. Visite culturelle qui s'est clôturée par un déjeuner convivial et marocain à la cantine de l'école !



7 avril 2018

NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Senlis a participé, à nouveau, à cet événement organisé par le Parc. Une vingtaine de personnes composée en majorité d'enfants ont eu ce geste citoyen et environ 1m³ de déchets ont été collectés sur les routes et chemins de notre village. À l'issue du ramassage, le verre de l'amitié était offert à la mairie et à tous les enfants le diplôme du **Passeport du jeune éco-citoyen** leur a été décerné. Un grand MERCI aux participants en espérant être encore plus nombreux l'année prochaine.

